LAVAUR

Envoyé en préfecture le 20/02/2023
Reçu en préfecture le 20/02/2023
Publié le
ID : 081-218101400-20230216-1747_MPDDTRANSP-AU

MAIRIE de LAVAUR

DECISION PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de LAVAUR,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, lui donnant délégation au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'appel public à la concurrence par procédure adaptée suivant les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, envoyé à la publication le 7 juillet 2022 en vue de l'attribution du marché ST012022 « prestations de transports collectifs d'élèves et autres personnes liées aux activités scolaires, périscolaires, extrascolaires et de loisirs de la Mairie de Lavaur ».

VU la proposition du titulaire du marché susvisé quant à la mise en œuvre d'un tarif particulier pour les trajets « intramuros » à l'avantage de la collectivité et dudit titulaire,

Considérant que dans l'intérêt convient de donner une suite favorable à cette proposition émanant du titulaire,

SARL TESTE
ZA de Sagnes
81500 LAVAUR

DECIDE

ARTICLE 1 :
Il sera signé la modification n°1 au marché - TS012022 " prestations de transports collectifs d'élèves et autres personnes liées aux activités scolaires, périscolaires, extrascolaires et de loisirs de la Mairie de Lavaur ", précisant les prestations « intramuros » du titulaire ci-après :

SARL TESTE
ZA de Sagnes
81500 LAVAUR

Fait à Lavaur, le 16 février 2023

Le Maire,

Bernard CARAYON

Mairie de Lavaur - BP 88 - 81503 LAVAUR Cedex - Tél. 05.63.83.12.20 - Fax. 05.63.41.42.89 - Fax. : Service Finances : 05.63.58.08.57

E-mail : mairie@ville-lavaur.fr